ESTIMATES

National Round Table on the Environment and the Economy

Performance Report

For the period ending
March 31, 2001

Canada

Improved Reporting to Parliament
Pilot Document

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/54-2001
ISBN 0-660-61707-2

102-01199/

Foreword

In the spring of 2000 the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting of results through ministers to Parliament and citizens. Earlier this year, departments and agencies were encouraged to prepare their reports following certain principles. Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on results – benefits to Canadians – not on activities. It sets the department's performance in context and associates performance with earlier commitments, explaining any changes. Supporting the need for responsible spending, it clearly links resources to results. Finally the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance of the organization according to the principles outlined above, and provide comments to the department or agency that will help it in the next cycle of planning and reporting.

This report is accessible electronically from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp
Comments or questions can be directed to this Internet site or to:
Results Management and Reporting Directorate
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A 0R5
Tel.: (613) 957-7167 – Fax: (613) 957-7044

National Round Table on the Environment and the Economy

Performance Report

For the period ending
March 31, 2001

The Right Honourable Jean Chrétien
Prime Minister of Canada

Table of Contents

Section I: Message from the Chair and the President and Chief Executive Officer 1

Section II: Departmental Context 3

2.1 Mandate, Mission, and Vision 3

2.2 Departmental Organization 3

2.3 Societal Context 4

2.4 Strategic Objectives 5

Section III: Performance Accomplishments 6

Section IV: Financial Performance 12

4.1 Financial Performance Overview 12

4.2 Financial Summary Tables 12

Financial Table 1 - Summary of Voted Appropriations 12

Financial Table 2 - Comparison of Total Planned Spending of Actual Spending 13

Financial Table 3 - Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 14

Financial Table 4 - Non-Respendable Revenues 14

Section V: Other Information 15

5.1 Contacts for Further Information and Departmental Web Sites 15

5.2 Legislation & Associated Regulations Administered 15

Section I: Message from the Chair and the President and Chief Executive Officer

We are pleased to submit the 2000-2001 Performance Report of the National Round Table on the Environment and the Economy (NRTEE) to Parliament.

Over the seven years since its establishment as an independent agency of the federal government, the NRTEE has helped raise the awareness and understanding of complex sustainable development issues among decision makers, opinion leaders and the Canadian public. This awareness and understanding are essential to provide the foundation upon which meaningful decisions and actions can be taken by Canadians in meeting the goal of better balancing and integrating concern for the environment and the economy. Increasingly, the NRTEE is being approached by government to undertake specific activities. Most recently the NRTEE has been asked to prepare and conduct a broad-based education and awareness raising program on greenhouse gas emissions trading.

The National Round Table is unique in that it provides a neutral or "safe" meeting space for groups within society with different points of view to discuss and debate issues. As a result, areas of agreement and disagreement are identified, and particular attention is paid to the reasons for disagreement and their implications for policy and decision-making. We recognize that the efforts of the NRTEE to promote the balancing of concern for the environment and the economy do not always lend themselves to ready measurement or attribution. Many of the benefits resulting from these efforts, moreover, only become evident well into the future.

Over the past year, the NRTEE has been especially pleased with the results achieved in the following areas:

- Several opportunities for multi-stakeholder dialogue were provided in support of the first phase of the Environment and Sustainable Development Indicators Initiative. The Finance Minister's public endorsement of the Initiative and our continuing collaboration with Statistics Canada as the major partner help assure that it will progress through its second phase, during which specific indicators will be defined.

- The NRTEE released *Aboriginal Communities and Non-renewable Resource Development - A State of the Debate Report*, which focuses on opportunities for promoting long-term sustainability through the prudent use of the North's non-renewable resources. Over three hundred representatives from Aboriginal groups, industry, non-governmental organizations, academe, and the federal and territorial governments participated in the deliberations that were held.

- The Ecological Fiscal Reform (EFR) Program is exploring strategies to redirect government taxation and expenditure programs to create an integrated set of incentives supporting the shift to sustainable development. Following the meetings of a multi-stakeholder expert advisory group, three environmental issues have been selected that are being explored as case studies to illustrate how EFR might be successfully applied.

In its delivery of programs such as these, the NRTEE provides neutral venues that promote a balanced, participative, and multi-stakeholder approach. The NRTEE enables issues relevant to the environment and the economy to be discussed both objectively and with respect to the long-term nature by which many of these issues are characterized. These efforts, however, can only be successful by continuously capitalising on the shared and diverse knowledge of many individuals representing a variety of sectors. The central role entrusted to the NRTEE to help bring these individuals together and to capture and apply this knowledge is one we will continue to value and foster.

Stuart L. Smith, M.D.
Chair

David McGuinty
President and
Chief Executive Officer

Section II: Departmental Context

2.1 Mandate, Mission, and Vision

The formal mandate of the NRTEE is derived from the *National Round Table on the Environment and the Economy Act*. The stated purpose of the Round Table is *"... to play the role of catalyst in identifying, explaining and promoting, in all sectors of Canadian society and in all regions of Canada, principles and practices of sustainable development."*

The agency seeks to carry out its mandate by:

1. advising decision makers and opinion leaders on the best way to integrate environmental and economic considerations into decision making;

2. actively seeking input from stakeholders with a vested interest in any particular issue and providing a neutral meeting ground where they can work to resolve issues and overcome barriers to sustainable development;

3. analyzing environmental and economic issues; and

4. using the products of research, analysis and national consultation to come to a conclusion on the state of the debate on the environment and the economy.

2.2 Departmental Organization

The NRTEE is a multi-stakeholder body comprised of a chair and a maximum of 24 members who are opinion leaders from all regions and a variety of sectors of Canadian society, including business, labour, academe, environmental organizations and First Nations. The NRTEE actively promotes a round table and multi-stakeholder approach to analysing sustainable development issues and acts as a forum in which all points of view can be freely expressed and debated. The NRTEE members and stakeholders involved in its programs strive to define the relationship between the environment and the economy, to determine where consensus exists on resolving particular issues, and to identify barriers and reasons that prevent consensus. This information is consolidated, assessed and communicated to stakeholders, relevant decision makers, and the media.

A president, appointed by Governor-in-Council, serves as the chief executive officer of the NRTEE. The president supervises and directs the work and staff of the Round Table. The secretariat in Ottawa provides analytical, communications, and administrative support to the Round Table members, and the organization reports to the Prime Minister.

NRTEE activities are organized in a series of programs, each of which is overseen by a task force made up of one or more NRTEE members and selected representatives from relevant stakeholder groups. The responsible task force commissions research, conducts national consultations, reports on areas of agreement and disagreement, and puts forward reasoned recommendations for steps to be taken that promote balancing and integrating concern for the environment and the economy. The full Round Table then reviews these reports and recommendations prior to approving and releasing them to the public.

The members of the National Round Table meet in plenary sessions four times a year to review the progress of programs under way, to approve the publication of findings, conclusions and recommendations emanating from programs, to establish priorities and to initiate new programs.

National Round Table on the Environment and the Economy (NRTEE)

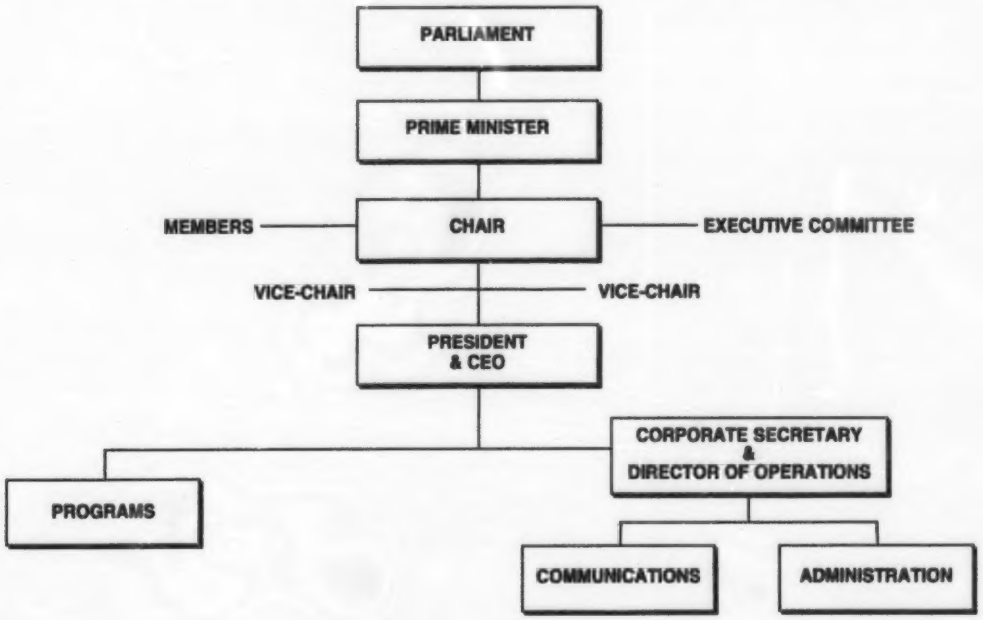

2.3 Societal Context

The NRTEE is a small agency that works with relevant stakeholders to identify actions that will balance economic prosperity with environmental conservation. In doing so, the NRTEE relies on partnerships with representatives from a large variety of sectors, including all levels of government, business, academe, and non-governmental organizations. Within the federal government, the National Round Table works most closely with the departments of Environment, Finance, Natural Resources, Industry, Foreign Affairs and International Trade, and Transport, as well as with the Privy Council Office.

2.4 Strategic Objectives

The formal mandate of the NRTEE is to play the role of catalyst in identifying, explaining and promoting, in all sectors of Canadian society and in all regions of Canada, the principles and practices of sustainable development. This objective also serves as the NRTEE's one business line. Within this business line, activities are organized according to a number of program areas. Each potential program area is scoped and defined, and a task force assigned to oversee the associated activities. Emerging issues are continually being explored, and if determined to be a priority, established as new program areas as funds become available. The intent of each of these programs, as cited in the 2000-2001 RPP were the following.

> *The Millennium Program*: intended to identify and prioritize new and emerging sustainable development trends, issues, challenges and opportunities for Canada for the first decade of the new millennium.
>
> *Health, Environment, and the Economy*: intended to create recommendations for tools and policies that would improve the quality of decision making for the protection of human health from environmental pollutants.
>
> *Aboriginals and Northern Resource Development*: intended to determine what measures must be taken to ensure that non-renewable resource development in Canada's Northwest Territories supports economically viable, self-sufficient Aboriginal communities without compromising the integrity of the environment.
>
> *Eco-efficiency*: intended to produce standardized measures for a core set of eco-efficiency indicators previously developed by the NRTEE.
>
> *Economic Instruments*: intended to illustrate how ecological fiscal reform could be applied in Canada and to provide recommendations for inclusion in federal budgets.

In addition to these programs, the NRTEE was provided with extra funding to develop environment and sustainable development indicators in collaboration with Statistics Canada and Environment Canada. The three-year program will provide a basis for assessing the interactions between the economy and the environment. In particular, it will assist in better understanding if environmental damage incurred as a result of current economic activity could jeopardize the health of the economy for future generations.

Section III: Performance Accomplishments

Millennium Program

The Millennium Program was launched in 1999 to examine emerging issues and challenges facing Canadians for the first decade of the new millennium. Between August 1999 and May 2000, four plenary sessions were held across the country, each focusing on one of four themes: health and the environment; environment, economy, and jobs; preservation of nature; and urban liveability. These sessions provided an opportunity for both the public and a range of experts on emerging trends relevant to these themes to identify and make a priority list of key issues having serious medium-term implications for Canada's environment and economy.

The result of these sessions was a statement, approved in August 2000, titled *Achieving a Balance: Four Challenges for Canada in the Next Decade*. The statement was released at the annual Policy Research Institute (PRI) Conference in November 2000 and has since been widely distributed across Canada and is available on the NRTEE's website. Over 2000 business leaders, NGO representatives, government officials, students, academics and citizens attended the information sessions in Halifax, Toronto, Calgary and Montreal.

The following key issues identified within the four theme areas confirm the close interdependency between Canada's economic aspirations and the environmental assets on which the fulfilment of these aspirations depends:

- Responding to potential health threats posed by environmental contaminants – accumulation of environmental contaminants at low levels may be causing subtle but widespread damage to human health. More resources must be invested in researching and monitoring the combined effects of substances, especially with respect to neurological and immunological functioning for the very young and old.
- Conserving the natural environment – the long-term prosperity of the Canadian economy can only be built upon the sustained integrity of our lands and waters, and the communities of plants and animals they support. Integrated management of large landscapes is needed, and it must involve governments, private landowners, resource industries, non-government organizations, rural communities, and Aboriginal peoples.
- Managing urban spaces to create healthier environments – there is a strong likelihood that investments that improve the environment and quality of life in cities, such as better transit systems and clean water, will make those communities more competitive in attracting firms and workers. The federal government must take a more active role with provinces and municipalities to support quality of life in cities.
- Keeping pace with major changes in the new global economy – Canada's resource-intensive economy must diversify more to be successful in the new global economy. Successful industries will also be those that minimize waste and maximize the productivity of resources. To navigate these changes, governments must support training for our workforce and provide market incentives for change.

An overarching conclusion was that there is a need to achieve a better balance – government and industry must truly value our ecosystem as an essential service for survival and prosperity. All decision making must now integrate a 'triple bottom line' of concern for the economy, the environment, and society.

As a result of what was learned in the course of the program, conservation of nature has been launched as a new program and urban sustainability continues to be assessed as a possible new addition as well.

For more information on NRTEE's Millennium statement, please see http://www.nrtee-trnee.ca/eng/programs/Current_Programs/Millennium/Millennium_Statement_e.htm

Health, Environment, and the Economy

The NRTEE's Health, Environment and Economy Program worked with a range of stakeholders to examine how decisions are made to protect human health from possible environmental threats. The program's goal was to produce recommendations on improving the ways in which Canada manages potentially-toxic substances. The program used case studies to illustrate a range of concerns and to ground the discussion in actual experiences.

The NRTEE published the final report of this program in 2001. The 11 recommendations were grouped around three themes:

- the need for greater integration of health and environmental issues;
- the need for greater capacity for creating, processing and managing scientific information; and
- more transparency in decision making.

It is not yet possible to evaluate the impact of the report's recommendations. However, the report and its recommendations were universally well received, which was evident when stakeholders and government officials who had participated in the consultation process were briefed on the report. Health Canada and Environment Canada, the federal departments most involved in the program, felt the recommendations were useful and practical. As well, the Deputy Minister of Environment Canada noted that the report was timely and relevant, and illustrated the helpful role that can be played by the NRTEE.

The four case studies generated by the program are still regularly consulted by users of the NRTEE's website. In addition, there have been many complimentary e-mails noting the usefulness of these documents.

For more information on the report, please see http://www.nrtee-trnee.ca/Publications/statehealthe.htm.

Aboriginal Communities and Non-renewable Resource Development

This program, which was launched in 1998, examined the key issues affecting the sustainability of Aboriginal communities involved with, or impacted by, mineral, oil and gas exploration and development in Canada's North. Specific emphasis was placed on the effects linked to current diamond mining and oil and gas exploration and development within the Mackenzie Valley.

In June, 2001, the NRTEE released its State of the Debate Report*: Aboriginal Communities and Non-renewable Resource Development,* which provides policy recommendations to help ensure that non-renewable resource development in Canada's North supports economically-viable, self-sufficient and socially-healthy Aboriginal communities without compromising the ecological integrity of the environment. Over 100 people from various sectors, including Aboriginal leaders, government officials, industry representatives and environmental groups, attended the launch in Yellowknife.

Among the key recommendations of the report are:

- $60 million for a state-of-the-art 10-year adult education program to enhance literacy, high school upgrading and basic skills training;
- $5 million for a three-year program to make Aboriginal people aware of the value of education and training;
- $25.8 million over six years to complete the development and implementation of an integrated policy framework for cumulative effects management in the Northwest Territories;
- $500,000 a year for intervenor funding for environmental effects assessments to secure meaningful Aboriginal community participation in resource development decision making;
- $10 million a year for 10 years to complete mapping and create a modern, integrated and accessible geo-science database for the NWT; and
- A $15 million funding mechanism over three years to facilitate the participation of Aboriginal Governments in a consultation process associated with large non-renewable resource development projects in the three northern territories.

Immediately following the report's release, the NRTEE held a two-day capacity-building forum in Yellowknife. The report received widespread media coverage and was publicly endorsed by key officials, including leaders of the Aboriginal Summit who attended the forum.

Since the report's release the NRTEE has responded to over 1,000 requests for copies of the report and this section of the website has had over 1,500 visitors.

For more information on this program, please see http://www.nrtee-trnee.ca/Publications/state_aboriginal_e.htm.

Economic Instruments

This program has two streams: one that analyzes and seeks to broaden consideration of ecological fiscal reform (EFR) and another that provides advice to the Federal Department of Finance on specific measures to support the greening of the federal budget.

The EFR program explores how a coordinated and deliberate strategy to redirect government taxation and expenditure programs might support sustainable development goals in Canada. The EFR stream is well supported by a 60-person multistakeholder advisory group which has as its mandate to design, analyze, and test suites of issue-specific economic instruments to demonstrate the consequences and (in particular the benefits) of EFR. Important issues to be kept in mind are revenue neutrality, international competitiveness and jurisdictional competence in implementing an integrated, market-based approach to sustainable development in Canada. The three issue areas chosen as case studies to illustrate how EFR could be applied are ecological integrity of agricultural landscapes, life-cycle management of Track II toxic substances, and how cleaner fuels and improved engine design could promote the transition to cleaner diesel-fueled vehicles.

The first budget of the millennium contained several major environmental initiatives recommended by the NRTEE – approximately half of the $700 million in new environment-related spending was directed to initiatives that reflected NRTEE proposals to the Minister of Finance and the House of Commons Standing Committee on Finance in November 1999. The budget initiatives that were consistent with the NRTEE's recommendations included:

- a 50 per cent reduction in capital gains tax on the donation of ecologically sensitive land;
- $125 million for green-community initiatives;
- $90 million for a national strategy on species at risk;
- $15 million for government green-energy procurement; and
- $100 million for developing and promoting sustainable development technologies, particularly those aimed at reducing greenhouse gas emissions.

For more information on this program please see http://www.nrtee-trnee.ca/eng/programs/Current_Programs/EcologicalFiscalReform/EcologicalFiscalReforme.htm

Extended Eco-Efficiency Indicator Testing Program

This program, which involved 12 volunteer companies, was coordinated by the National Round Table and funded by Environment Canada. The work builds on the principles and framework for eco-efficiency indicators developed by the World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) and on previous work by the NRTEE with eight volunteer companies.

The extended program set out to define and test the usefulness of energy and material productivity indicators in monitoring and reporting eco-efficiency. Over the course of the program, it became clear that many of the volunteer companies were already tracking and reporting energy, water and waste intensity indicators using definitions and decision rules developed within their own organizations. In many instances, these definitions and decision rules were either the same as, or very similar to, those being evaluated in this program. For the companies with indicator reporting already in place, this program evolved into an exercise to compare what they were currently measuring with the indicators being tested in the program.

It was concluded that core energy and water intensity indicators are amenable to a standard approach across business sectors. Monitoring waste intensity was found to be more meaningful to companies than tracking material intensity. However, for waste intensity, it was difficult to agree on standard rules. Companies agreed that a consistent approach similar to the rules tested in this program would be useful.

The conclusion that energy and water intensity indicators can be widely applicable across all business sectors is in line with findings from a WBCSD study. The WBCSD study, which involved 22 companies, focused on general principles and a framework for corporate eco-efficiency. The NRTEE program built on this work by translating the principles and framework into specific definitions and rules. However, while the WBCSD study found that a material-intensity indicator was widely applicable when specific definitions and decision rules were applied, the NRTEE program concluded that a material-intensity indicator was not particularly useful in tracking material productivity. As in the WBCSD study, waste production was found to be business-specific.

The active and sustained involvement of the twelve companies in this program is a sign of the importance attached to this standardization-of-measurement exercise by the private sector. A workbook to assist companies calculate and use these indicators has been produced and will be extensively promoted in educational sessions across the country.

For more information on this program, please see http://www.nrtee-trnee.ca/eng/programs/Current_Programs/eco-efficiency/eco-efficiency_e.htm

Environmental and Sustainable Development Indictors

Launched in September 2000, the NRTEE's Environment and Sustainable Development Indicators (ESDI) Initiative is a three-year endeavour to develop a set of national indicators which will promote the integration of environmental considerations into economic decisions. In collaboration with Statistics Canada and Environment Canada, the NRTEE will create a solid set of indicators that are analytically robust, and that can be updated on a regular basis.

The ultimate goal is to provide clear indicators so that the impact of the economy on the environment can be better understood.

The NRTEE is recommending a "capital approach" which will track stocks of key capital (produced, natural and human) that will be needed by future generations. One of the most important assets to be tracked are "stocks" of crucial ecosystems services (such as the provision of clean water and soil) that our society and our economy depend upon.

The most difficult task will be developing practical indicators for these ecosystems services, and much of the ESDI Initiative's efforts will focus on these. In response to stakeholder input, the NRTEE will also increase its existing support for organizations working on other areas (such as indicators linked to social capital) in order to increase the capacity to eventually develop national indicators on social aspects.

Over 600 people attended a one-day National Conference on Sustainable Development Indicators held in March. The goal of the conference was to share knowledge and experience gained in sustainable development indicators projects already under way or completed in Canada and throughout the world.

Following the conference, the NRTEE hosted a National Stakeholder Workshop to evaluate and discuss the NRTEE's initial approach and framework. Over 80 individuals from academe, business, NGOs, community groups and all levels of government participated in the day-long workshop, the results of which were used to fine-tune design of the program.

The next steps will focus on defining specific indicators. Existing indicator and data collection work linked to natural and human capital will be examined through the use of advisory cluster groups of experts, which will recommend national indicators, valuation methodologies and data sources for each domain. (Since data already exist for produced capital, no group will be assigned to this topic.)

Topics the cluster groups will examine include:

- productivity of agricultural soils;
- the ecosystem health of terrestrial ecosystems;
- stock estimates of commercially-exploited marine and freshwater species;
- marine and freshwater ecosystem health (e.g., biodiversity, the availability of spawning habitat, water or habitat quality); and
- air and water quality.

The cluster groups will advise the ESDI Steering Committee which indicators should be included in the final report, as well as highlight those that require more research. The NRTEE will also continue to ask potential users to provide input concerning the relevance and usefulness of the proposed indicators. The ESDI final report will be released in early 2003.

For more information on the ESDI Initiative, please see http://www.nrtee-trnee.ca/eng/programs/Current_Programs/SDIndicators/index.html.

Section IV: Financial Performance

4.1 Financial Performance Overview

The difference between planned and total authorized expenditures is the result of a change in the distribution within fiscal years of new authorities approved in the budget 2000 fiscal framework for the development of environmental and sustainable development indicators, and of routine adjustments such as a carry forward of unspent funds from the previous year and compensation for collective agreements.

4.2 Financial Summary Tables

Financial Table 1 - Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority ($ thousands)				
		2000-01		
Vote		Planned Spending	Total Authorities	Actual
	National Round Table on the Environment and the Economy			
40	Operating expenditures	4,554	*4,252*	**4,104**
(S)	Contributions to employee benefits plans	291	*264*	**264**
(S)	Expenditures pursuant to paragraph 29.1(1) of the FAA	20	*11*	**11**
	Total Department	4,865	*4,527*	**4,379**

Note:
- Planned spending is main estimates ($3,365,000) plus new approvals ($1,500,000) set aside in the budget 2000 fiscal framework for the development of environmental and sustainable development indicators.
- Total authorities are main estimates ($3,365,000), plus new authorities ($907,000), adjustments and transfers ($102,000), plus supplementary estimates ($153,000).
- Costs of services provided by other departments ($182,000) are not included.

Financial Table 2 - Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending ($ thousands)			
	2000-01		
NRTEE	Planned	Total Authorities	Actual
FTEs	27	*27*	**22**
Operating	4,865	*4,527*	**4,379**
Capital	--	--	--
Grants & contributions	--	--	--
Total Gross Expenditures	**4,865**	*4,527*	**4,379**
Other revenues and expenditures[1]			
Non-respendable revenues	(20)	*(11)*	**(11)**
Costs of services provided by Other departments	182	*182*	**182**
Net Cost of the Program	**5,027**	*4,698*	**4,550**

Note: Other non-tax revenue such as refund of previous years' expenditures, adjustments to P.A.Y.E. and sale of surplus Crown assets ($15,000) are not included.

Financial Table 3 - Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Historical Comparison of Departmental Planned versus Actual Spending ($ thousands)					
			2000-01		
	Actual 1998-99	Actual 1999-2000	Planned Spending	Total Authorities	Actual
National Round Table on the Environment and the Economy	3,307	3,320	4,865	4,527[2]	4,379
Total	**3,307**	**3,320**	**4,865[1]**	**4,527[2]**	**4,379**

1. Represents main estimates plus new authorities.
2. Represents main estimates, plus new authorities, plus supplementary estimates, plus other authorities.

Financial Table 4 - Non-respendable Revenues

Non-Respendable Revenues ($ thousands)					
			2000-01		
	Actual 1998-99	Actual 1999-2000	Planned Revenues	Total Authorities	Actual
National Round Table on the Environment and the Economy	16	19	20	11	11
Total Non-respendable Revenues	16	19	20	11	11

Section V: Other Information

5.1 Contacts for Further Information and Departmental Web Sites

The Web site address for the National Round Table on the Environment and the Economy is:

http://www.nrtee-trnee.ca

Publications are offered through Renouf Publishing Co. Ltd. The Web site address is:

http://www.renoufbooks.com

Requests for additional information should be directed to:

Mr. Gene Nyberg
Corporate Secretary and Director of Operations
344 Slater Street, Suite 200
Ottawa, Ontario
K1R 7Y3

Telephone: (613) 995-7581
E-mail: nybergg@nrtee-trnee.ca

5.2 Legislation & Associated Regulations Administered

The Minister has sole responsibility to Parliament for the following Acts:

National Round Table on the Environment and the Economy Act	S.C., 1993, c.31

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/54-2001
ISBN 0-660-61707-2

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes* : *Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp
Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rapport de rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2001

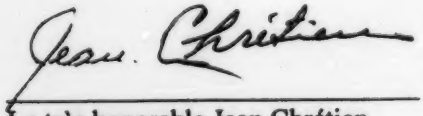

Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre du Canada

Table des matières

Première partie : Message du président et du président-directeur général 1

Deuxième partie : Aperçu de l'organisme 3

2.1 Mandat, mission et vision 3

2.2 Organisation de la TRNEE 3

2.3 Contexte social 5

2.4 Objectifs stratégiques 5

Troisième partie : Réalisations en matière de rendement 7

Quatrième partie : Rendement financier 15

4.1 Vue d'ensemble du rendement financier 15

4.2 Tableaux financiers récapitulatifs 15

Tableau 1 – Sommaire des crédits approuvés 15

Tableau 2 – Comparaison de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles 16

Tableau 3 – Comparaison dans le temps de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles 17

Tableau 4 – Recettes non disponibles 17

Cinquième partie : Renseignements supplémentaires 18

5.1 Renseignements supplémentaires et sites Web de l'organisme 18

5.2 Lois et règlements connexes administrés 18

Première partie : Message du président et du président-directeur général

Nous sommes heureux de présenter au Parlement le Rapport de rendement de 2000-2001 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

Au cours des sept années qui se sont écoulées depuis sa création à titre d'organisme indépendant du gouvernement fédéral, la TRNEE a contribué à sensibiliser davantage les décideurs, les guides d'opinion et le public canadien à des questions de développement durable complexes, et à leur faire mieux comprendre ces problèmes. Cette sensibilisation et cette compréhension sont indispensables si l'on veut donner aux Canadiens et aux Canadiennes les bases grâce auxquelles ils pourront prendre des décisions et faire des interventions rationnelles pour atteindre ensemble l'objectif d'un meilleur équilibre entre les préoccupations relatives à l'environnement et l'économie et d'une meilleure intégration de ces deux domaines. Le gouvernement s'adresse de plus en plus à la TRNEE pour la réalisation d'activités précises. Tout récemment, il lui a demandé de préparer et de réaliser un programme éducatif et de conscientisation de portée générale sur les échanges de droits d'émissions de gaz à effet de serre.

La valeur ajoutée unique de la Table ronde nationale, c'est qu'elle offre un lieu de rencontre neutre ou « sécuritaire » où des groupes qui, dans la société, ont des points de vue différents peuvent discuter. De cette façon, les domaines où il y a accord et ceux où il y a désaccord sont circonscrits et une attention particulière est apportée aux motifs des désaccords et à leurs répercussions sur l'élaboration des politiques et la prise de décisions. Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de mesurer les incidences des activités de la TRNEE visant à promouvoir l'équilibre entre les préoccupations relatives à l'environnement et l'économie, ni de leur attribuer les progrès accomplis. Bon nombre des avantages résultant de ces efforts ne deviendront, en outre, évidents que bien loin dans l'avenir.

Nous sommes particulièrement heureux des réalisations du dernier exercice dans les domaines suivants.

- Plusieurs possibilités de dialogue entre des intervenants multiples ont été offertes à l'appui de la première phase de l'Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement. Le soutien que le ministre des Finances a accordé publiquement à l'Initiative ainsi que la collaboration qui se poursuit avec Statistique Canada, notre principal partenaire, contribuent à faire entrer cette initiative dans sa deuxième phase, pendant laquelle certains indicateurs seront précisés.

- La TRNEE a publié un rapport sur l'état du débat, intitulé *Les collectivités autochtones et le développement des ressources non renouvelables*, qui traite des possibilités de favoriser la viabilité à long terme par l'utilisation judicieuse des ressources non renouvelables du Nord. Plus de trois cents représentants de groupes autochtones, du secteur privé, d'organisations non gouvernementales, du milieu

universitaire et des gouvernements fédéral et territoriaux ont participé aux délibérations qui ont eu lieu.

- Le Programme de la réforme écologique du budget (REB) étudie des stratégies permettant de réorienter les programmes gouvernementaux de dépenses et d'imposition de manière à créer un ensemble intégré de mesures incitant à passer au développement durable. À la suite des réunions d'un groupe consultatif multi-intervenants de spécialistes, trois questions environnementales ont été choisies comme études de cas servant à illustrer comment la REB pourrait être appliquée avec succès.

Dans son exécution de programmes tels que ceux-là, la TRNEE offre des tribunes neutres favorisant une démarche équilibrée à laquelle participent plusieurs intervenants. Grâce à la TRNEE, il est possible de discuter des questions relatives à l'environnement et à l'économie à la fois de manière objective et en respectant le fait que le long terme caractérise bon nombre d'entre elles. Ces efforts ne peuvent toutefois être couronnés de succès que s'ils tirent constamment profit des connaissances communes et diversifiées de nombreuses personnes représentant divers secteurs. Le rôle essentiel qui a été confié à la TRNEE, consistant à rassembler ces personnes et à saisir et à appliquer ce savoir, en est un auquel nous continuerons à accorder de la valeur et dont nous poursuivrons la promotion.

Stuart L. Smith, M.D.
Président

David McGuinty
Président-directeur général

Deuxième partie : Aperçu de l'organisme

2.1 Mandat, mission et vision

Le mandat officiel de la TRNEE est tiré de la *Loi sur la Table ronde sur l'environnement et l'économie.* La mission déclarée de la Table ronde consiste à « *... jouer un rôle de catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable* ».

L'organisme cherche à s'acquitter de son mandat de la façon suivante :

1. en conseillant les décideurs et les guides d'opinion sur la meilleure manière d'intégrer les considérations économiques et environnementales à la prise de décisions;

2. en sollicitant activement les commentaires des détenteurs d'enjeux qui s'intéressent directement à toute question particulière, et en offrant un terrain de rencontre neutre où ils peuvent s'employer à résoudre des problèmes et à surmonter ce qui fait obstacle au développement durable;

3. en analysant les faits économiques et environnementaux;

4. en utilisant les produits de la recherche, de l'analyse et de la consultation nationale pour en arriver à une conclusion sur l'état des discussions relatives à l'environnement et à l'économie.

2.2 Organisation de la TRNEE

La TRNEE est un organisme multipartite composé d'un président et d'au plus 24 membres qui sont des guides d'opinion provenant de toutes les régions du pays et de divers secteurs de la société canadienne, notamment le monde des affaires, le milieu syndical, le milieu universitaire, les organisations environnementales et les Premières Nations. La TRNEE favorise activement la formule des tables rondes et une démarche à plusieurs intervenants pour l'analyse des questions relatives au développement durable, et sert de forum au sein duquel tous les points de vue peuvent être exprimés et discutés librement. Les membres de la TRNEE et les intervenants qui participent à ses programmes s'efforcent de définir la relation entre l'environnement et l'économie, de déterminer s'il existe un consensus pour la résolution de problèmes particuliers et de cerner les raisons et les obstacles qui empêchent l'établissement de ce consensus. Cette information est ensuite réunie, évaluée et communiquée aux détenteurs d'enjeux, aux décideurs concernés et aux médias.

Un directeur général, également nommé par le gouverneur en conseil, joue le rôle de premier dirigeant de la TRNEE. Le directeur général supervise et dirige les travaux et le personnel de la Table ronde. Un secrétariat établi à Ottawa peut fournir aux membres de la Table ronde le soutien nécessaire sur les plans analytique et administratif, ainsi que dans le domaine des communications. La TRNEE fait rapport au premier ministre.

Les activités de la TRNEE sont réparties entre plusieurs programmes, dont chacun est supervisé, par un groupe de travail composé d'un ou de plusieurs membres de la TRNEE ainsi que de représentants choisis de groupes d'intervenants appropriés. Le groupe de travail concerné commande des recherches, effectue des consultations nationales, fait état des domaines où il y a accord et de ceux où il y a désaccord, et soupèse le pour et le contre avant de recommander les mesures à prendre pour favoriser l'équilibre et l'intégration des préoccupations relatives à l'environnement et de l'économie. L'ensemble des membres de la Table ronde étudie ensuite ces rapports et recommandations avant de les approuver et de les communiquer au public.

Les membres de la Table ronde nationale se réunissent en assemblée plénière quatre fois par année pour étudier l'état d'avancement des programmes en cours, approuver la diffusion des résultats, des conclusions et des recommandations de chaque programme, établir les priorités et créer de nouveaux programmes.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)

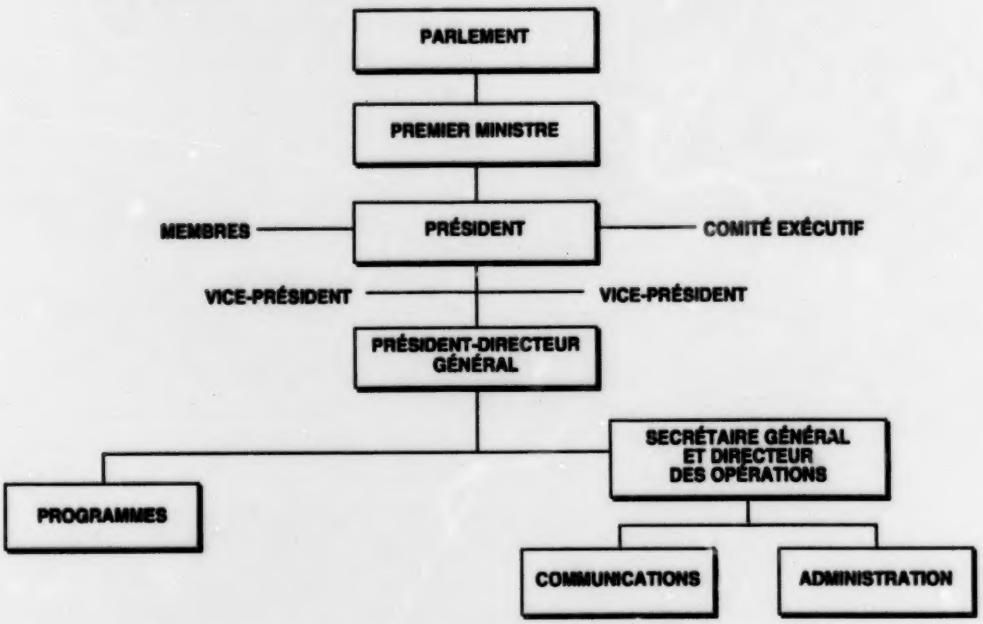

2.3 Contexte social

La TRNEE est un petit organisme qui, de concert avec les intervenants intéressés, s'emploie à déterminer quelles interventions permettront de trouver un juste équilibre entre la prospérité économique et la protection de l'environnement. Pour ce faire, la TRNEE compte sur des partenariats avec des représentants d'un large éventail de secteurs, y compris tous les paliers de gouvernement, le monde des affaires, le milieu universitaire et les organisations non gouvernementales. Au sein de l'appareil fédéral, la Table ronde nationale collabore surtout avec les ministères de l'Environnement, des Finances, des Ressources naturelles, de l'Industrie, des Affaires étrangères et du Commerce international, et du Transport, ainsi qu'avec le Bureau du Conseil privé.

2.4 Objectifs stratégiques

L'objectif officiel de la TRNEE consiste à jouer un rôle de catalyseur pour la définition, l'interprétation et la promotion, dans tous les secteurs de la société canadienne de même que dans toutes les régions du pays, des principes et des pratiques du développement durable. Cet objectif constitue aussi la seule vocation de la TRNEE. Les activités s'y rattachant sont organisées en fonction d'un certain nombre de domaines de programme. Chaque domaine de programme éventuel est défini et sa portée est établie; et un groupe de travail se voit confier la tâche de superviser les activités s'y rapportant. Les questions d'actualité sont constamment étudiées et, s'il s'avère qu'elles constituent une priorité, deviennent de nouveaux domaines de programme lorsque du financement devient disponible. Le but de chacun de ces programmes, comme le mentionne le RPP de 2000-2001, était le suivant.

> *Le Programme du millénaire* : visait à déterminer quels sont les nouveaux défis et enjeux et quelles sont les nouvelles tendances et possibilités pour le Canada au cours de la première décennie du nouveau millénaire, et à en établir l'ordre de priorité.
>
> *Santé, environnement et économie* : visait à élaborer des recommandations au sujet d'instruments et de politiques qui amélioreront la qualité du processus décisionnel en matière de protection de la santé de l'être humain contre les polluants qui se trouvent dans l'environnement.
>
> *Autochtones et développement des ressources nordiques* : visait à déterminer quelles mesures doivent être prises pour que l'exploitation des ressources non renouvelables des Territoires du Nord-Ouest assure la viabilité économique de collectivités autochtones autonomes sans compromettre l'intégrité de l'environnement.

Éco-efficacité : visait à produire des mesures normalisées pour un ensemble fondamental d'indicateurs de l'éco-efficacité déjà mis au point par la TRNEE.

Instruments économiques : visait à illustrer comment l'écologisation de la fiscalité pourrait être appliquée au Canada et à recommander des façons de l'intégrer aux budgets fédéraux.

Outre qu'elle exécute ces programmes, la TRNEE élabore aussi, en collaboration avec Statistique Canada et Environnement Canada, des indicateurs de l'environnement et du développement durable, activité pour laquelle elle a reçu du financement supplémentaire. Ce programme de trois ans fournira une meilleure assise à l'évaluation des interactions entre l'économie et l'environnement et, surtout, permettra de mieux comprendre si des atteintes à l'environnement résultant de l'activité économique actuelle pourraient mettre en péril la santé de l'économie pour les générations à venir.

Troisième partie : Réalisations en matière de rendement

Le Programme du millénaire

Lancé en 1999, le Programme du millénaire examine les nouveaux enjeux et les nouveaux défis auxquels sont confrontés les Canadiens pendant la première décennie du nouveau millénaire. D'août 1999 à mai 2000, une série de quatre assemblées plénières a eu lieu dans tout le pays, chacune portant sur l'un des thèmes suivants : la santé et l'environnement; l'environnement, l'économie et l'emploi; la conservation de la nature et l'habitabilité du milieu urbain. Ces assemblées ont offert au public, ainsi qu'à un éventail de spécialistes des nouvelles tendances se rapportant à ces thèmes, une occasion de déterminer quelles questions auront des répercussions graves à moyen terme pour l'environnement et l'économie du Canada, et d'en établir l'ordre de priorité.

Une déclaration, approuvée en août 2000 et intitulée *Atteindre un équilibre : Quatre défis pour le Canada au cours de la prochaine décennie*, a été produite à la suite de ces réunions. Cette déclaration a été rendue publique à la conférence annuelle du Projet de recherche sur les politiques qui a eu lieu en novembre 2000; elle a depuis été largement diffusée partout au Canada et se trouve sur le site Web de la TRNEE. Plus de 2 000 chefs d'entreprise, représentants d'ONG , fonctionnaires, étudiants, universitaires et citoyens ont assisté aux séances d'information qui ont eu lieu à Halifax, à Toronto, à Calgary et à Montréal.

Les questions clés suivantes, entrant dans ces quatre thèmes, confirment l'interdépendance étroite entre les aspirations économiques du Canada et les richesses environnementales sur lesquelles la satisfaction de ces aspirations repose en bout de ligne.

- Réagir aux menaces pour la santé que peuvent constituer les substances polluantes présentes dans l'environnement – l'accumulation de faibles doses de contaminants porte peut-être atteinte de façon subtile mais généralisée à la santé humaine. Il faut consacrer plus de ressources à la recherche et à la surveillance des effets combinés de ces substances, en particulier en ce qui a trait aux fonctions neurologiques et immunologiques des très jeunes et des personnes âgées.
- Conserver le milieu naturel – la prospérité à long terme de l'économie canadienne ne peut prendre appui que sur l'intégrité de nos terres, de nos eaux ainsi que des biocénoses végétales et animales dont elles assurent la subsistance. La gestion intégrée de grands paysages est nécessaire, et les gouvernements, les propriétaires fonciers privés, les industries du secteur des ressources, les organisations non gouvernementales, les collectivités rurales et les Autochtones doivent y participer.
- Gérer les espaces urbains pour créer des milieux plus sains – il est tout à fait vraisemblable que les investissements consentis pour l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie dans les villes, comme de meilleurs réseaux de transport et l'assainissement de l'eau, rendront ces collectivités plus concurrentielles lorsqu'il s'agira d'attirer des entreprises et des travailleurs. Le gouvernement fédéral

doit intervenir plus activement pour aider les provinces et les municipalités à assurer la qualité de vie dans les villes.

- Avancer au rythme des grands changements dans la nouvelle économie mondiale – il faut que l'économie du Canada, qui repose essentiellement sur le secteur primaire, devienne plus diversifiée afin de se tailler une place de choix dans la nouvelle économie mondiale. Les industries prospères seront également celles qui réduiront les déchets au minimum et maximiseront la productivité des ressources. Pour tirer leur épingle du jeu, les gouvernements doivent appuyer la formation de notre main-d'œuvre et offrir aux marchés des stimulants les incitant au changement.

L'une des conclusions dominantes, c'est qu'il faut atteindre un meilleur équilibre : le gouvernement et le secteur privé doivent véritablement accorder de la valeur à notre écosystème, service essentiel pour notre survie et notre prospérité. Tout processus décisionnel doit maintenant obligatoirement tenir compte de trois aspects : l'économie, l'environnement et la société.

Compte tenu de ce que nous avons appris pendant ce programme, nous avons lancé un nouveau programme sur la conservation de la nature et poursuivons l'évaluation de la possibilité d'ajouter aussi un programme sur la viabilité du milieu urbain.

Pour obtenir plus de renseignements sur la déclaration du millénaire, veuillez consulter le site Web de la TRNEE, à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/millennium/Millennium_Statement_f.htm

La santé, l'environnement et l'économie

En collaboration avec un éventail d'intervenants, le programme sur la santé, l'environnement et l'économie de la TRNEE s'est employé à étudier comment les décisions sont prises pour protéger la santé humaine contre les menaces environnementales éventuelles. Ce programme visait à produire des recommandations destinées à améliorer la gestion au Canada des substances qui peuvent être toxiques. Il a fait appel à des études de cas pour illustrer une gamme de sujets préoccupants et pour enraciner la discussion dans de véritables expériences.

La TRNEE a publié le rapport final de ce programme en 2001, ses 11 recommandations étant regroupées en trois thèmes :

- la nécessité d'une plus grande intégration des questions sanitaires et environnementales;
- le besoin d'une plus grande capacité de création, de traitement et de gestion de l'information scientifique;
- une plus grande transparence du processus décisionnel.

Il n'est pas encore possible d'évaluer les incidences finales des recommandations du rapport. Cependant, ce rapport et ses recommandations ont été unanimement bien reçus, ce qui était évident au moment où les intervenants et les fonctionnaires ayant participé au processus de consultation ont été mis au courant du contenu du rapport. Santé Canada et Environnement Canada, les ministères fédéraux ayant le plus participé à ce programme, ont été d'avis que les recommandations étaient utiles et pouvaient servir. En outre, le sous-ministre d'Environnement Canada a fait remarquer que ce rapport était pertinent et produit en temps opportun, et qu'il illustrait l'utilité du rôle que peut jouer la TRNEE.

Les utilisateurs du site Web de la TRNEE consultent encore régulièrement les quatre études de cas produites par le programme. Des messages électroniques flatteurs signalant l'utilité de ces documents nous sont de plus parvenus.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce rapport, veuillez consulter le site Web, à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/Publications/state_health_f.htm.

Les collectivités autochtones et le développement des ressources non renouvelables

Ce programme, lancé en 1998, a examiné les principales questions relatives à la viabilité des collectivités autochtones qui participent à la prospection et à l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz dans le Nord du Canada, ou qui en subissent les effets. Une attention particulière a été accordée aux incidences de l'exploitation de mines de diamants et de l'exploration et de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz en cours actuellement dans la vallée du Mackenzie.

En juin 2001, la TRNEE a diffusé un rapport sur l'état du débat, intitulé *Les collectivités autochtones et le développement des ressources non renouvelables*, qui offre des recommandations stratégiques afin que la mise en valeur des ressources non renouvelables dans le Nord du Canada favorise la vitalité économique, l'autonomie et la prospérité sociale des collectivités autochtones sans compromettre l'intégrité écologique de l'environnement. Plus d'une centaine de personnes de divers secteurs, y compris des chefs autochtones, des fonctionnaires, des représentants du secteur privé et des groupes environnementaux, ont assisté au lancement, à Yellowknife.

Entre autres recommandations clés, ce rapport préconise :

- l'affectation de 60 millions de dollars à un programme décennal d'éducation des adultes à la fine pointe afin d'améliorer l'alphabétisation, de favoriser la poursuite des études secondaires et d'assurer la formation de base;
- l'affectation de 5 millions de dollars à un programme triennal visant à sensibiliser les Autochtones à la valeur de l'éducation et de la formation;
- l'affectation de 25,8 millions de dollars sur six ans pour terminer l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre stratégique intégré de la gestion des effets cumulatifs dans les Territoires du Nord-Ouest;

- l'affectation de 500 000 $ par année pour le financement des évaluations des incidences environnementales afin d'assurer la participation fructueuse des collectivités autochtones au processus décisionnel relatif à la mise en œuvre des ressources;
- l'affectation de 10 millions de dollars par année pendant 10 ans pour terminer la cartographie et créer une base de données géoscientifiques moderne, intégrée et accessible pour les T.N.-O.;
- la création d'un mécanisme de financement de 15 millions de dollars sur trois ans afin de faciliter la participation des administrations autochtones au processus de consultation associé à de grands projets de mise en valeur des ressources non renouvelables dans les territoires nordiques.

Immédiatement après la diffusion du rapport, la TRNEE a tenu à Yellowknife un forum de deux jours sur le renforcement des compétences. Le rapport a été largement couvert par les médias et a reçu l'appui public de représentants clés, y compris de chefs du Sommet des Autochtones qui assistaient à ce forum.

Depuis la diffusion du rapport, la TRNEE a répondu à plus de 1 000 demandes d'exemplaires et la section du site Web qui s'y rapporte a eu plus de 1 500 visiteurs.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce programme, veuillez visiter le site Web, à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/Publications/state_aboriginal_f.htm.

Instruments économiques

Ce programme comporte deux volets : l'un qui analyse et cherche à faire largement prendre en compte une grande réforme écologique de la fiscalité et un autre dont la raison d'être est de fournir au ministère fédéral des Finances des conseils sur les mesures à adopter pour appuyer l'écologisation du budget fédéral.

Le programme d'écologisation de la fiscalité examine comment une stratégie coordonnée et méthodique de réorientation des programmes gouvernementaux de dépenses et d'imposition pourrait appuyer les objectifs du développement durable au Canada. Ce volet est bien appuyé par un groupe consultatif des parties prenantes composé de 60 personnes dont le mandat est de concevoir, d'analyser et d'évaluer des séries d'instruments économiques particuliers à certaines questions afin de montrer les conséquences et, surtout, les avantages de l'écologisation de la fiscalité. Les questions importantes à garder à l'esprit sont la neutralité des recettes, la compétitivité internationale et le rôle des secteurs de compétence dans la mise en œuvre d'une démarche intégrée et fondée sur le marché en matière de développement durable au Canada. Les trois domaines choisis pour la réalisation d'études de cas montrant comment l'écologisation pourrait s'appliquer avec profit sont l'intégrité des paysages agricoles, la gestion du cycle de vie des substances toxiques de la voie 2 et la façon dont des combustibles écologiques et l'amélioration de la conception des moteurs pourraient

favoriser l'adoption de véhicules à carburant diesel, moins dommageables pour l'environnement.

Le premier budget du millénaire renfermait plusieurs initiatives environnementales importantes recommandées par la TRNEE : la moitié environ des 700 millions de dollars affectés à de nouvelles dépenses pour l'environnement était consacrée à des initiatives correspondant aux propositions que la TRNEE a faites en novembre 1999 au ministre des Finances et au Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Voici les initiatives du budget qui correspondent aux recommandations de la TRNEE :

- Une réduction de 50 % de l'impôt sur les gains en capital pour le don de terres écosensibles;
- 125 millions de dollars pour les initiatives éco-communautaires;
- 90 millions de dollars pour une stratégie nationale sur les espèces en péril;
- 15 millions de dollars pour l'achat d'énergie verte par le gouvernement;
- 100 millions de dollars pour l'élaboration et la promotion de technologies de développement durable, en particulier celles qui ont pour but la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce programme, veuillez consulter le site Web, à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/EcologicalFiscalReform/EcologicalFiscalReform_f.htm

Programme élargi d'évaluation des indicateurs de l'éco-efficacité

Ce programme, auquel ont participé volontairement douze entreprises, a été coordonné par la Table ronde nationale et financé par Environnement Canada. Ses travaux prennent appui sur les principes et le cadre des indicateurs de l'éco-efficacité élaborés par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) ainsi que sur des travaux antérieurs que la TRNEE a effectués avec l'aide de huit entreprises bénévoles.

Ce programme élargi se propose de définir et d'évaluer l'utilité des indicateurs de la productivité matérielle et de l'énergie pour la surveillance de l'éco-efficacité et pour la production de rapports à ce sujet. Pendant le programme, il est devenu évident que bon nombre des entreprises participantes surveillaient déjà des indicateurs de l'intensité de l'énergie, de l'eau et de la production de déchets, et faisaient rapport à leur sujet, en utilisant des définitions et des règles de décision élaborées au sein de leur propre organisation. Dans de nombreux cas, ces définitions et ces règles de décision étaient soit celles qui sont évaluées dans le cadre de ce programme, soit très semblables à celles-ci. Pour les entreprises qui faisaient déjà état des indicateurs, ce programme est devenu un exercice de comparaison entre ce qu'elles mesuraient déjà et les indicateurs évalués dans ce programme.

Le programme a conclu que les principaux indicateurs de l'intensité de l'énergie et de l'eau se prêtent bien à une approche uniforme dans tous les secteurs d'activité. Il a conclu aussi que le suivi de l'intensité de la production de déchets est plus valable pour les entreprises que le suivi de l'intensité des matériaux, mais qu'il était difficile, pour l'intensité des déchets, de s'entendre sur des règles uniformes. Les entreprises conviennent de l'utilité d'une démarche uniforme, semblable aux règles évaluées dans ce programme.

La conclusion voulant que les indicateurs de l'intensité de l'énergie et de l'eau soient largement applicables à tous les secteurs d'activité correspond aux conclusions d'une étude du WBCSD. Cette étude, à laquelle ont participé 22 entreprises, portait sur les principes généraux de l'éco-efficacité et sur un cadre pour l'éco-efficacité des entreprises. Le programme de la TRNEE prend appui sur ces travaux en traduisant les principes et le cadre en définitions et en règles précises. Cependant, bien que l'étude du WBCSD ait conclu qu'un indicateur de l'intensité des matériaux est largement applicable lorsque des règles de décision et des définitions précises sont appliquées, le programme de la TRNEE a conclu qu'un indicateur de l'intensité des matériaux n'est pas particulièrement utile pour le suivi de la productivité matérielle. Comme dans le cas de l'étude du WBCSD, le programme a conclu que la production de déchets est particulière à chacun des secteurs.

La participation active et soutenue des 12 entreprises à ce programme montre l'importance que le secteur privé attache à la normalisation de l'exercice de mesure. Pour aider les entreprises à calculer et à utiliser ces indicateurs, le programme a produit un atelier dont la promotion sera faite sur une grande échelle au cours de séances de sensibilisation qui auront lieu partout au pays.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce programme, veuillez consulter le site Web à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/eco-efficiency/eco-efficiency_f.htm

Indicateurs de développement durable et de l'environnement

Lancé en septembre 2000, l'initiative de la TRNEE sur les indicateurs de développement durable et de l'environnement (IDDE) est une entreprise de trois ans dont l'objectif est l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs bien acceptés partout au pays qui favorisera l'intégration des considérations environnementales aux décisions économiques. En collaboration avec Statistique Canada et Environnement Canada, la TRNEE créera un ensemble fiable d'indicateurs analytiquement robustes et pouvant être actualisés régulièrement.

Il s'agit en fin de compte de fournir des indicateurs clairs, de manière que l'incidence de l'économie sur l'environnement soit mieux comprise.

La TRNEE recommande l'adoption d'une « démarche fondée sur le capital » qui suivra les réserves des diverses formes de capital essentielles (capital produit, capital naturel et capital humain) dont les générations futures auront besoin. Les services essentiels fournis par les écosystèmes (comme l'eau propre et le sol), sur lesquels notre société et notre économie reposent, constituent l'une des richesses les plus importantes qui seront suivies.

La tâche la plus difficile consistera à élaborer des indicateurs pour les services que nous fournissent les écosystèmes, et une bonne partie des activités de l'initiative portera sur ceux-ci. En réponse aux commentaires des intervenants, la TRNEE augmentera aussi son soutien à des organisations travaillant dans d'autres domaines (comme les indicateurs liés au capital social) afin d'accroître la capacité d'élaborer un jour des indicateurs nationaux pour les aspects sociaux.

En mars, plus de 600 personnes ont assisté à une conférence nationale d'une journée sur les indicateurs du développement durable. Le but de cette conférence était la transmission des connaissances et de l'expérience acquises au cours de projets relatifs aux indicateurs du développement durable, projets déjà en cours ou terminés, au Canada et partout dans le monde.

Après la conférence, la TRNEE a été l'hôte d'un atelier national des intervenants au cours duquel la démarche initiale et le cadre de la TRNEE ont été évalués et discutés. Plus de 80 personnes du milieu universitaire, du monde des affaires, des ONG, des groupes communautaires et de tous les paliers de gouvernement ont participé à cet atelier d'une journée, dont les résultats ont servi à peaufiner la conception du programme.

Les prochaines étapes porteront sur la définition de certains indicateurs. Les indicateurs existants et la collecte des données associées au capital naturel et au capital humain seront examinés grâce à l'utilisation de groupes consultatifs pluricellulaires de spécialistes, qui recommanderont des indicateurs nationaux, des méthodes d'évaluation et des sources de données pour chacun des domaines (puisque des données existent déjà pour le capital produit, aucun groupe ne s'occupera de ce sujet).

Ces groupes pluricellulaires examineront les sujet suivants :

- la productivité des sols agricoles;
- la santé des écosystèmes terrestres;
- des estimations des stocks des espèces marines et dulçaquicoles commercialement exploitées;
- la santé des écosystèmes marins et dulçaquicoles (p. ex., la biodiversité, l'existence d'habitats de ponte, la qualité de l'eau ou de l'habitat);
- la qualité de l'air et de l'eau.

Ces groupes donneront au Comité d'orientation de l'IDDE leur avis sur les indicateurs qui devraient faire partie du rapport final, et préciseront lesquels devraient faire l'objet de plus de recherches. La TRNEE continuera aussi à solliciter les commentaires des utilisateurs éventuels sur la pertinence et l'utilité des indicateurs proposés. Le rapport final de l'IDDE paraîtra au début de 2003.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'Initiative IDDE, veuillez consulter le site Web, à l'adresse http://www.nrtee-trnee.ca/fre/programs/Current_Programs/SDIndicators/index.html.

Quatrième partie : Rendement financier

4.1 Vue d'ensemble du rendement financier

La différence entre les dépenses prévues et les autorisations totales s'explique par la modification de la répartition entre les exercices des nouvelles autorisations approuvées dans le cadre fiscal du budget de 2000 pour l'élaboration des indicateurs de l'environnement et du développement durable, ainsi que par les ajustements habituels tels que le report de fonds inutilisés de l'exercice précédent et par un transfert entre le budget de fonctionnement et le budget salarial.

4.2 Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 1 – Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
		2000-2001		
Vote		**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie			
40	Dépenses de fonctionnement	4 554	*4 252*	**4 104**
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux	291	*264*	**264**
(S)	Dépenses en vertu du paragraphe 29.1(1) de la *LGFP*	20	*11*	**11**
	Total de l'organisme	4 865	*4 527*	**4 379**

Remarque :
- Les dépenses prévues correspondent aux dépenses principales (3 365 000 $) auxquelles viennent s'ajouter les nouvelles approbations (1 500 000 $) mises de côté dans le cadre fiscal du budget 2000 pour l'élaboration d'indicateurs du développement durable et de l'environnement.
- Les autorisations totales correspondent aux dépenses principales (3 365 000 $) auxquelles s'ajoutent les nouvelles autorisations (907 000 $), les ajustements et les transferts (102 000 $) ainsi que d'autres dépenses (153 000) $.
- Le coût des services fournis par d'autres ministères (182 000 $) n'est pas inclus.

Tableau 2 – Comparaison de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)			
	2000-2001		
TRNEE	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
ETP	27	*27*	**22**
Fonctionnement	4 865	*4 527*	**4 379**
Dépenses en capital	--	--	--
Subventions et contributions approuvées	--	--	--
Total des dépenses brutes	**4 865**	*4 527*	**4 379**
Autres recettes et dépenses[1]			
Recettes non disponibles	(20)	*(11)*	**(11)**
Coûts des services fournis par d'autres ministères ou organismes	182	*182*	**182**
Coût net du programme	**5 027**	*4 698*	**4 550**

Remarque : Les autres recettes non fiscales, comme le remboursement des dépenses d'années antérieures, les ajustements aux CAFE et la vente de biens de la Couronne excédentaires (15 $) ne sont pas incluses.

Tableau 3 – Comparaison dans le temps de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles

Comparaison dans le temps de l'ensemble des dépenses prévues et des dépenses réelles (en milliers de dollars)					
			2000-2001		
	Réelles 1998-1999	Réelles 1999-2000	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	3 307	3 320	4 865	4 527[2]	4 379
Total	**3 307**	**3 320**	**4 865[1]**	**4 527[2]**	**4 379**

1. Représente les dépenses principales auxquelles s'ajoutent les nouvelles autorisations.
2. Représente les dépenses principales, auxquelles s'ajoutent les nouvelles autorisations, les dépenses supplémentaires et d'autres autorisations.

Tableau 4 – Recettes non disponibles

Recettes non disponibles (en milliers de dollars)					
			2000-2001		
	Réelles 1998-1999	Réelles 1999-2000	Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	16	19	20	11	11
Total des recettes non disponibles	16	19	20	11	11

Cinquième partie : Renseignements supplémentaires

5.1 Renseignements supplémentaires et sites Web de l'organisme

Voici l'adresse du site Web de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie :

http://www.nrtee-trnee.ca

Les publications sont disponibles aux Éditions Renouf Publishing Limitée, dont le site Web se trouve à l'adresse :

http://www.renoufbooks.com

Toute demande de renseignements supplémentaires doit être adressée à :

M. Gene Nyberg
Secrétaire général et directeur des opérations
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y3

Téléphone : (613) 995-7581
Courriel : nybergg@nrtee-trnee.ca

5.2 Lois et règlements connexes administrés

Le Ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	Lois du Canada 1993, chapitre 31